

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 27 mars 2009
à 20 H 30

L'An **DEUX MIL NEUF**, le *vingt-sept mars* à *vingt heures trente*, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, au lieu habituel de leurs réunions, sous la présidence de *Monsieur Jean-Claude HAVARD*, Maire.

Présents : Mesdames BEAUDOUIN, GUILLERMIN, HERCOUET BONNIER, LEBUF, MICHEL, ROULLIAUX, VERY DERRIEN,
Messieurs ADAM, CAMPION, CORMIER, DANIGO, EVENOU, FOUCRIT, GIFFRAIN, GODET, JEGOU, LETISSIER, REBILLARD, ROBION, SIMON.

Excusés : Madame CADOT ayant donné procuration à Monsieur HAVARD ;
Madame LESEIGNOUX.

Secrétaire : Madame BEAUDOUIN.

-
- *Le procès-verbal de la séance du 18 mars 2009 est adopté à l'unanimité.*

 - *L'ordre du jour est alors rappelé et complété par les questions diverses suivantes :*
 - *Informations SIDCOM / Monsieur CAMPION ;*
 - *Salle de tennis, attribution du lot serrurerie / Monsieur REBILLARD ;*
 - *Repas des aînés / Madame BEAUDOUIN.*

I.) FINANCES :

Lors de la présentation des budgets pour aval technique, Monsieur Le Trésorier a remis un suivi de la situation financière communale et a indiqué que « cette situation était saine ».

La marge d'autofinancement et le faible endettement en sont les éléments clés.

PRESENTATION ET VOTE DES BUDGETS :

Madame MICHEL, Adjointe aux finances, présente les propositions de la commission des finances qui s'est réunie le 19 mars dernier :

1 – Budget Principal :

- **En Fonctionnement**, l'accent a été mis sur l'entretien :
 - des bâtiments (mises aux normes) ;
 - des matériels et des voies et réseaux.

Les charges de personnel, en augmentation de 9,8 %, intègrent la revalorisation du régime indemnitaire sur l'année complète (instaurée au 1^{er} mai 2008), la rémunération de deux agents techniques en contrat aidé et l'accroissement du temps de présence du personnel de secrétariat (un quart temps).

La Dotation Globale de Fonctionnement augmente de 34.000 € du fait de la prise en compte de la nouvelle population légale (recensement de 2006 effectif au 01/01/2009) tandis que le maintien des taux d'imposition permet de percevoir 30.000 € de plus en contributions directes.

La commission propose d'équilibrer le budget à hauteur de **2 025 443.00 €** :

Le virement à la section d'investissement s'élève à 285.000 €, soit 25 000.00 € de moins qu'en 2008.

- **En investissement**, le budget s'équilibre à **1 827 765.64 €** :

Avec pour principaux travaux :

- La réalisation d'une seconde salle de tennis ;
- La viabilisation du lotissement de La Croix Morel ;
- L'achat de nouveaux matériels dont une tondeuse.

- Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
APPROUVE le Budget Primitif 2009.

2 – Budget Eau :

- **La section de fonctionnement** s'équilibre à **374 381.95 €** :

- 21 000.00 € seront virés à la section d'investissement.
- Les ventes d'eau sont estimées à 350 000.00 €.

- **La section d'Investissement** s'équilibre à **176 508.46 €** :

Avec :

- Imperméabilisation des cuves ;
- Poteaux d'incendie ;
- Acquisition de matériel (dont un camion) ;
- Programme d'amélioration du réseau.

- Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
APPROUVE le Budget Primitif 2009.

3 – Budget Assainissement :

- *La section de fonctionnement* s'équilibre à **186 863.30 €** :

Les charges de personnel intègrent 15 % du personnel administratif du service de l'eau et 10% du responsable des services techniques.

Le virement à la section d'investissement s'élève à 53 000.00 €.

- *La section d'investissement* s'équilibre à **727 237.96 €** :

A noter cette année :

- La réalisation du semi-collectif de La Quinois ;
- L'extension du réseau dans la zone artisanale ;
- La mise à niveau des tampons ;
- La réhabilitation du réseau.

- Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
APPROUVE le Budget Primitif 2009.

4 – Budget Port :

- *En fonctionnement*, la section s'équilibre à **317 513.83 €** :

- Une prévision de 93 500.00 € est nécessaire pour le paiement de la taxe professionnelle et du foncier avec rappels sur 5 et 2 ans ;
- 10 000.00 € seront virés à la section d'investissement.

- *En investissement*, la section trouve son équilibre à hauteur de **295 170.70 €**, avec pour principale opération le désenvasement du port.

- Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
APPROUVE le Budget Primitif 2009.

5 – Budget Atelier-Relais :

- *En fonctionnement* le budget s'équilibre à **3 600,00 €**.
- *En investissement* le budget s'équilibre à **24 074.51 €**.

- Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
APPROUVE le Budget Primitif 2009.

6 – Budget Zone Artisanale :

Le Budget s'équilibre à **126 164.28 €**.

- Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
APPROUVE le Budget Primitif 2009.

II.) PERSONNEL :

➤ Modification du tableau des effectifs :

Il est proposé de fermer un poste d'Adjoint technique principal de 2ème classe et de créer un poste de contrôleur, en effet un agent a été reçu au concours de Contrôleur et sollicite son intégration.

- Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
DONNE son accord.

Cette mesure prendra effet à compter du 1^{er} avril 2009.

➤ Augmentation de la quotité de travail au secrétariat :

L'accroissement des charges de travail justifient la transformation d'un mi-temps en 2/3 temps à compter du 1^{er} avril.

- Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
DONNE son accord.

➤ Emploi aidé :

Faisant suite aux besoins des services techniques et à la demande d'une personne pouvant bénéficier d'un contrat avenir, il est proposé d'établir ce contrat à compter du 15 avril.

Le Conseil Municipal y est favorable.

III.) TRAVAUX

Monsieur ADAM, Adjoint aux travaux, rend compte de la commission du 25 mars 2009.

Elle a examiné les différents modèles de tondeuse autoportée de type « mulching » et propose de faire l'acquisition d'une « TORO » auprès de MPS pour un montant de 15916 € TTC net après reprise.

- Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
APPROUVE cette proposition.

IV.) **QUESTIONS DIVERSES :**

A.) **Information sur le SIDCOM :**

Le vendredi 3 avril le SIDCOM organise une visite des établissements THEAULT (centre de tri des déchets).

Monsieur CAMPION invite les conseillers intéressés à se rendre au point de ralliement fixé à la mairie de Pleslin-Trigavou à 9h00.

B.) **Salle de Tennis : attribution du lot serrurerie**

Monsieur REBILLARD rappelle que le lot « serrurerie » restait à attribuer.

L'entreprise CHENU est la mieux disante pour un montant de 3.795,00 € H.T.

- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **ACCEPTE** cette proposition et **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer le marché et les documents contractuels correspondants.

C.) **Repas des aînés :**

Madame BEAUDOUIN rappelle que le repas des aînés aura lieu le dimanche 5 avril, elle invite les conseillers dès 11H30 pour la préparation.

En fin de séance Monsieur DANIGO rappelle que le départ de la course cycliste « La Flèche d'Armor » sera donné de Plouër le samedi 28 mars à 14h sur le parking de l'ancien Super U.

Les animations de « cap sport » seront reconduites pour les prochaines vacances scolaires et une animation avec quelques joueurs professionnels « d'En Avant Guingamp » sera organisée le 14 avril.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H30.
